

Papiermühlestrasse 40 H P.O. Box 726 CH-3000 Bern 22 Tel. +41 (0)31 335 43 43 info@fnch.ch | www.fnch.ch

Discipline Reining

Critères de sélection pour le World Reining Championship 2023

1. Critères de sélection pour le World Reining

- **1.1. Période de qualification** (correspondant aux dates du World Reining Championship)
- Du 01.01. 2022 au 17.06.2023 (engagements définitifs le 20.06.2023)
- ➤ Tous les concours NRHA à partir du 01.01.2022 comptent comme concours de qualification.

1.2. Exigences minimales pour la compétition par équipe et la compétition individuelle (correspondant aux directives du World Reining Championship)

Un athlète doit avoir obtenu au moins deux fois un score minimum lors des concours de qualification. Au moins un de ces résultats doit avoir été obtenu en 2023 :

- Junior Rider 68.0
- Young Rider 70.0
- Senior Amateur Rider 70.0
- Senior Open Rider 71.0

Seuls les résultats obtenus lors d'épreuves jugées par au moins deux juges sont valables. Le résultat doit avoir été obtenu avec le cheval sélectionné pour le World Reining Championship 2023.

2. Critères de sélection de la FSSE

En règle générale, les participant(e)s aux championnats internationaux sont sélectionné(e)s sur la base des exigences de performance de la COSEL. Les participant(e)s sélectionné(e)s doivent être en mesure d'obtenir un classement dans le cadre des exigences.

2.1. Concours de qualification

Les NRHA Trophies et le cas échéant les classes Intermediate/Limited. Ces classes doivent être jugées par au moins 2 juges. Il convient de participer avec le cheval prévu pour le championnat.

2.2. Critères pour la compétition par équipe et la compétition individuelle

- Lors des concours de qualification prescrits, un athlète doit avoir rempli au moins deux fois les exigences minimales mentionnées au point 1.2.
- Le potentiel du cavalier/de la cavalière doit lui permettre d'obtenir le classement suivant lors du World Reining Championship 2023 :
 - o Junior Rider classement dans les premiers 66 % du classement individuel
 - o Young Rider classement dans les premiers 66% du classement individuel
 - o Senior Amateur Rider classement dans les premiers 50% du classement individuel
 - Senior Open Rider classement dans les premiers 50% du classement individuel
- Une équipe est constituée dans la mesure où elle présente le potentiel pour les classements suivants :
 - o Junior Rider classement dans les premiers 66% du classement par équipes
 - Young Rider classement dans les premiers 66% du classement par équipes
 - Senior Amateur Rider classement dans les premiers 50% du classement par équipes
 - o Senior Open Rider classement dans les premiers 50% du classement par équipe



Critères de sélection pour le World Reining Championship 2023 – Discipline Reining

Le fait de remplir les critères de sélection ne signifie pas la sélection automatique du couple pour le World Reining Championship 2023.

Lors de la date de sélection, les chevaux doivent se trouver en excellente santé à tous les égards Pour participer au World Reining Championship 2023, il faut être membre du cadre et avoir signé la convention des cadres de la FSSE.

2.3. Critères supplémentaires pour la sélection définitive

Dans le cas où le nombre d'athlètes remplissant les critères principaux serait plus élevé que le nombre de places à disposition, la COSEL Reining décidera, sur la base des critères supplémentaires ci-après, quels athlètes seront proposés pour la sélection (ces critères ne sont pas listés en fonction de leur priorité) :

- Résultats obtenus pendant la période d'observation (en général l'année de la date de sélection) *
- Évolution des performances jusqu'à la date de sélection
- Forme et état de santé du cheval prévu pour le championnat
- > Forme et état de santé du cavalier/de la cavalière
- > Potentiel pour un bon classement
- Potentiel futur.

La primauté de la performance s'applique : une planification ciblée et focalisée de l'entraînement et des concours avec les résultats correspondants lors des shows est prise en compte dans l'évaluation et elle est pondérée en conséquence.

- * Évaluation des résultats : outre les résultats du NRHA Trophy, d'autres résultats obtenus dans le cadre de shows NRHA pendant la période de qualification sont pris en compte. Ces classes doivent être jugées par au moins 2 juges. La participation doit se faire avec le cheval prévu pour le championnat.
- La COSEL sélectionne à chaque fois un couple cavalier/cheval. Si le cheval sélectionné n'est pas disponible pour le championnat, la COSEL se réserve le droit de nommer un autre membre du cadre (pour autant que le règlement du championnat le permette). Tous les membres du cadre s'engagent à signaler immédiatement à la COSEL toute défaillance du cheval sélectionné ou tout obstacle personnel éventuel.

2.4. Exceptions¹

Des exceptions sont possibles dans le cas d'athlètes blessés ou de chevaux à haut potentiel. Cela doit être justifié en conséquence. La preuve médicale doit être fournie immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure.

2.5. Documents pour la COSEL

Etant donné qu'au 4 juin 2023 (Nominated Entries), tous les candidats potentiels avec chevaux doivent être annoncés sans exception à l'organisateur, tous les cavaliers/cavalières du cadre intéressés doivent remettre les documents suivants à l'attention du coach du cadre avant le 31 mai 2023. Les résultats manquants peuvent encore être transmis à ce dernier jusqu'au 18 juin pour la sélection définitive.

- Formulaire pour l'aperçu de tous les classements
- La liste des tous les résultats obtenus dans les classes officielles (NRHA) durant la période de qualification. Les classes non officielles (Jackpot, Ladies, Any Horse any Rider etc.) ne doivent pas être répertoriées.

1 Les demandes doivent être adressées au coach du cadre et au vétérinaire de la discipline ou au médecin de la fédération FSSE

27.07.2023



Critères de sélection pour le World Reining Championship 2023 – Discipline Reining

- Score Sheets pour les résultats individuels
- > Sur demande, vidéos des parcours

2.6. Commission de sélection

Composition de la Commission de sélection de la discipline Reining :

Chef de la discipline (président de la COSEL) : Sven Friesecke

Membres: Christoph Riggenbach

Stefan Künzler Nicolas Bula Yolanda Facchin

Coach du cadre (tba)

3. Date:

La sélection aura lieu le 19 juin 2023

La décision relative à la sélection sera communiquée par le secrétariat FSSE.

Le présent concept de sélection a été approuvé le 13.03.2023 par la Commission de sélection Reining.

27.07.2023